

QUELQUES INFORMATIONS POUR LES NOUVEAUX HABITANTS

L'ECOLE

Rappelons que les élèves de maternelle et de primaire de Valbelle, Noyers, Bevons sont accueillis dans un regroupement pédagogique intercommunal avec une école dans chaque commune, ce qui permet de réunir les enfants d'une même tranche d'âge dans une même classe (les maternelles et les CP à Noyers, les CE à Valbelle et les CM à Bevons). Cette formule est garante d'une meilleure réussite pour les élèves que la classe unique, tout en permettant à chaque commune de garder son école, ce qui est primordial pour les petits villages. Chaque commune a en outre une cantine et le transport en car matin et soir est gratuit. Le crédit à disposition des enseignants pour subvenir aux dépenses pédagogiques est de 70 € par enfant, avec des subventions supplémentaires pour des séjours pédagogiques et les transports scolaires.

L'EAU

La stérilisation de l'eau est assurée par une chloration pendant la période la plus chaude de l'année. Pour les autres mois, cette stérilisation est assurée par les U.V. Rappelons que l'eau est aussi filtrée par des filtres à poche.

L'ASSAINISSEMENT

Rappelons que dans le but d'obtenir un fonctionnement optimal et afin de ne pas avoir à faire des travaux de réparation qui coûtent cher à la commune et ont pour conséquence une augmentation importante de votre redevance, il est rappelé qu'il est interdit de jeter dans le réseau (toilettes, lavabo, évier) toutes sortes de lingettes, les mouchoirs en papier et essuie-mains, les tampons et serviettes hygiéniques, les serpillières, tous types de solvants ou produits chimiques comme le white-spirit, l'essence, les résidus des peintures acryliques, les huiles de vidanges, les résidus de travaux de construction, plâtre, ciment ... etc. En cas de non respect cela coûte cher à la commune pour réparer, et donc à nous Valbellois.